MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE
****
SECRETARIAT GENERAL
****
COMITE DE PILOTAGE-ITIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple –Un But – Une Foi

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives MALI

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE 2019 DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI

Date : Bamako, le 29 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf et le Vendredi Vingt Neuf Mars, s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM), la première session extraordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année 2019.

La rencontre a été présidée par Monsieur **Soussourou DEMBELE**, Secrétaire Général du Ministre des Mines et du Pétrole représentant **Mme LELENTHA Hawa Baba BA, Ministre des Mines et du Pétrole, Présidente du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.**

Les points débattus au cour de la session sont :

1. **Examen du rapport provisoire de l'étude sur l'identification des obstacles juridiques et réglementaires pouvant entraver la divulgation des propriétaires réels des entreprises extractives évoluant au Mali afin de validation ;**
2. **Examen des Termes De Références pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration du rapport ITIE 2018 du Mali afin de validation ;**
3. **Divers.**

I. Ouverture de la séance :

L'ouverture de la séance a été marquée par les mots de bienvenue du président de séance qui au nom de Mme le Ministre des Mines et du Pétrole et à son nom propre a souhaité la bienvenue aux membres du Comité de Pilotage et aux structures ressources qui ont honorés de leur présence à la rencontre.

Il a salué et remercié chaleureusement les membres du Cabinet Linpico qui ont réalisés cette étude.

Les remerciements du président de la séance ont été adressés enfin à la Délégation de l'Union Européenne au Mali qui a appuyé financièrement et techniquement la réalisation de cette étude.

II. Déroulement des travaux :

Les travaux ont démarré par la vérification des présences, sur quarante (40) conviés, trente (30) membres étaient présents, plus de la moitié, donc le quorum est largement atteint la session peut se tenir.

L'ordre du jour proposé pour la session a été validé par les participants .Les débats de fond ont portés sur les points suivants :

2.1 Examen du rapport provisoire de l'étude sur l'identification des obstacles juridiques et réglementaires pouvant entraver la divulgation des propriétaires réelles des entreprises extractives évoluant au Mali afin de validation :

Pour ce faire une synthèse du rapport a été présentée par les consultants du cabinet Linpico, des observations ont été portées par l'assemblé et le rapport a été validé par le comité de Pilotage sous réserve de la prise en chargé des observations.

Dans la synthèse proposée à l'assemblée, les consultants ont développé les points suivants :

- Rappel du contexte de l'étude, l'exigence de la norme ITIE pour la divulgation des propriétaires réels à l'horizon 2020;
- Rappel des objectifs à atteindre dans les Termes de Références ;
- Méthodologie employée pour mener l'étude ;

- Approches de la notion de propriété réelle et ses enjeux ;
- Propriété réelle au Mali : état des lieux ;
- Note d'orientation sur la manière d'obtenir des informations sur la Propriété Réelle ;
- Obstacles juridiques et autres relevés dans le corpus juridiques du Mali ;
- Piste de solution pour lever ces obstacles d'ici 2020 ;
- Condition de mise en œuvre de la feuille de route et risque de non-conformité à l'exigence.

A la suite de cette présentation, les membres du Comité de Pilotage ont posé des questions d'éclaircissement et ont formulé des observations auxquelles des réponses ont été apportées par le cabinet Linpico.

De ces observations nous retenons :

- Compléter la documentation,

- Es ce que l'Accord cadre entre le Canada et les États-Unis d'Amérique en vue d'améliorer l'observation fiscale à l'échelle internationale s'impose au Mali ?

- Différence entre données personnelles et données sensibles ;

- La tenue du registre des actionnaires par les sociétés extractives : les sociétés minières ont confirmé la disponibilité de ce registre à leur sein ;

- Le respect du secret professionnel et la divulgation des données à caractère personnel ;

- Le seuil de 10 % et le risque de fractionnement des contribuables pour échapper à la divulgation ;

- Précision sur les entités tenues à divulguer leur propriétaire réelle

- La clause de confidentialité qui entoure certaines conventions minières, pétrolières et gazières.

A la suite de ces débats le Secrétaire permanent de l'ITIE a souhaité savoir si l'étude permet réellement aux membres du Comité de Pilotage d'identifier les éventuels obstacles juridiques et réglementaires. A cette interrogation les trois composantes ont répondu par l'affirmative que l'étude met en exergue les obstacles juridiques et réglementaires de la divulgation de la propriété réelle, ce qui a permet à l'assemblée de valider l'étude par acclamation.

2.2. Examen des Termes De Références(TDR) pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration du rapport ITIE 2018 du Mali afin de validation :

Un projet de TDR pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé d'élaborer le rapport ITIE 2018 a été soumis à l'appréciation des membres du Comité de Pilotage par la commission Collecte et Audit. Les participants ont vérifié sa conformité avec le standard de l'ITIE et l'on validé vue sa conformité avec le standard ITIE en la matière.
Mandat a été donné au Secrétariat Permanent d'entamer le processus de sélection auprès des autorités compétentes.

2.3 Divers :

Le Secrétariat permanent a fait part au comité de pilotage du retard constaté pour la production du rapport ITIE 2017 confié au cabinet KPMG Sénégal.

En effet depuis le mois de janvier 2019 le cabinet KPMG Sénégal devait fournir le rapport final de cadrage validé par le Comité de Pilotage lors de sa session du 20 Décembre 2018 cependant jusqu'à la date d'aujourd'hui 29 Mars 2019 ce rapport n'est pas livré.

En plus du rapport de cadrage, l'Administrateur Indépendant devait soumettre aux entités retenues dans le périmètre de réconciliation un formulaire de déclaration pour collecter les données jusqu'à la date du 07 Mars, aucune entité déclarante n'a confirmé avoir reçue le formulaire pour la collecte des données.

Par contre le cabinet KPMG affirme avoir envoyé ces formulaires de déclarations aux différentes structures.

Ainsi le comité de Pilotage décide t- il de mettre en place une commission ad hoc pour analyser la situation, proposer des solutions, s'il le faut envisager de retirer la production du rapport ITIE 2017 à KPMG Sénégal et combiner sa production avec le rapport ITIE 2018.

III. Recommandations :

Lors de cette 1ère session, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Valider le rapport provisoire de l'étude sur les obstacles juridiques et réglementaires pouvant entraver la divulgation des propriétaires réels des entreprises extractives évoluant au Mali ;
- Compléter la bibliographie proposée dans l'étude ;
- Faire siennes les recommandations formulées par l'étude dont la mise en œuvre permettra de publier systématiquement les propriétaires réels des entreprises extractives à l'horizon 2020 ;
- Adopter la définition proposée par l'étude comme la définition du Comité de Pilotage ITIE-Mali sur la propriété réelle ou bénéficiaire effectif ;
- Retenir le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier comme le registre de publication des propriétaires réels à l'horizon 2020 ;
- Mettre en place une commission ad hoc pour superviser la mise en œuvre des diligences formulées dans l'étude en vue de la divulgation effective des propriétaires réels en 2020 ;
- Mettre en place une commission ad hoc pour analyser l'état d'avancement de la production du rapport ITIE 2017 et éventuellement proposer des pistes de solutions ;
- Entamer le processus de sélection de l'Administrateur Indépendant chargé de produire le rapport ITIE 2018 suite à la validation des Termes de Références y afférents.

Plus rien n'a été discuté le président de séance a clôturé les travaux en remerciant les uns et les autres pour leur contribution de qualité à la session.

Le Rapporteur

Sori SOGORE

Le Président de séance

Secrétaire Général du
Ministre des Mines et du Pétrole

Soussourou DEMBELE
Chevalier de l'Ordre National